

VALERIANA OFFICINALIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue végétale satisfait aux exigences de la monographie RACINE DE VALÉRIANE (453).

SOUCHE

La teinture mère de *Valeriana officinalis* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 55 pour cent V/V, à partir des organes souterrains frais ou soigneusement séchés de *Valeriana officinalis* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun-rougeâtre.

Odeur caractéristique désagréable.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de la teinture mère de *Valeriana officinalis*, ajoutez 1 mL d'eau R et 0,1 mL de la solution de chlorure ferrique R1. Il apparaît une coloration verte (polyphénols).
- B. À 1 mL de la teinture mère de *Valeriana officinalis*, ajoutez 0,1 mL de la solution diluée d'hydroxyde de sodium R. Il apparaît une coloration jaune.
- C. À 1 mL de la teinture mère de *Valeriana officinalis*, ajoutez 1 mL d'une solution de résorcinol R à 10 g/L dans de l'acide chlorhydrique R. Chauffez. Il apparaît une coloration rouge vif.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 50,0 pour cent V/V à 60,0 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de gel de silice GF₂₅₄ R.

Solution à examiner. Concentrez 5 mL de la teinture mère de *Valeriana officinalis* à 2 mL et ajoutez 3 mL d'une solution d'hydroxyde de potassium R à 100 g/L. Lavez deux fois par 5 mL de chlorure de méthylène R. Rejetez les phases organiques. Portez la phase aqueuse au bain-marie à 40 °C pendant 10 min. Laissez refroidir. Acidifiez par l'acide chlorhydrique dilué R1. Extrayez à deux reprises par 5 mL de chlorure de méthylène R. Séchez les phases organiques sur du sulfate de sodium anhydre R. Evaporez à siccité sous pression réduite, puis reprenez le résidu par 1 mL de chlorure de méthylène R.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Solution témoin (a). Dissolvez 5 mg de *fluorescéine R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Diluez 10 µL d'aldéhyde *anisique R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de chacune des solutions témoins. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 0,5 volume d'*acide acétique glacial R*, de 35 volumes d'*acétate d'éthyle R* et de 65 volumes d'*hexane R* (préparez le mélange dans une ampoule à décanter en respectant strictement les proportions). Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 254 nm et marquez la bande d'extinction de fluorescence correspondant à l'aldéhyde anisique de R_f voisin de 0,60. Pulvérisez la solution d'aldéhyde anisique et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) présente une bande jaune de R_f voisin de 0,15. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente 2 bandes bleues intenses de R_f voisin de 0,15 et 0,60. D'autres bandes mauves à violettes sont faiblement visibles.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.